



LA CHARTE INTERPROFESSIONNELLE DE L'EAU



chaque
jardin
compte

LES ENTREPRISES DU PAYSAGE

1

VALHOR – INTERPROFESSION DU VÉGÉTAL

Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage



HORTICULTURE, FLEURISTERIE & PAYSAGE

La filière en chiffres

Juillet 2026



ENSEMBLE DE LA FILIÈRE

205 288

emplois

47 031

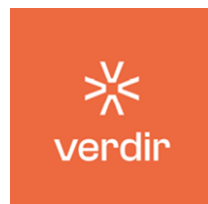
entreprises spécialisées

16,2

milliards d'euros de chiffre d'affaires

Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage

Production



Commerce



Paysage



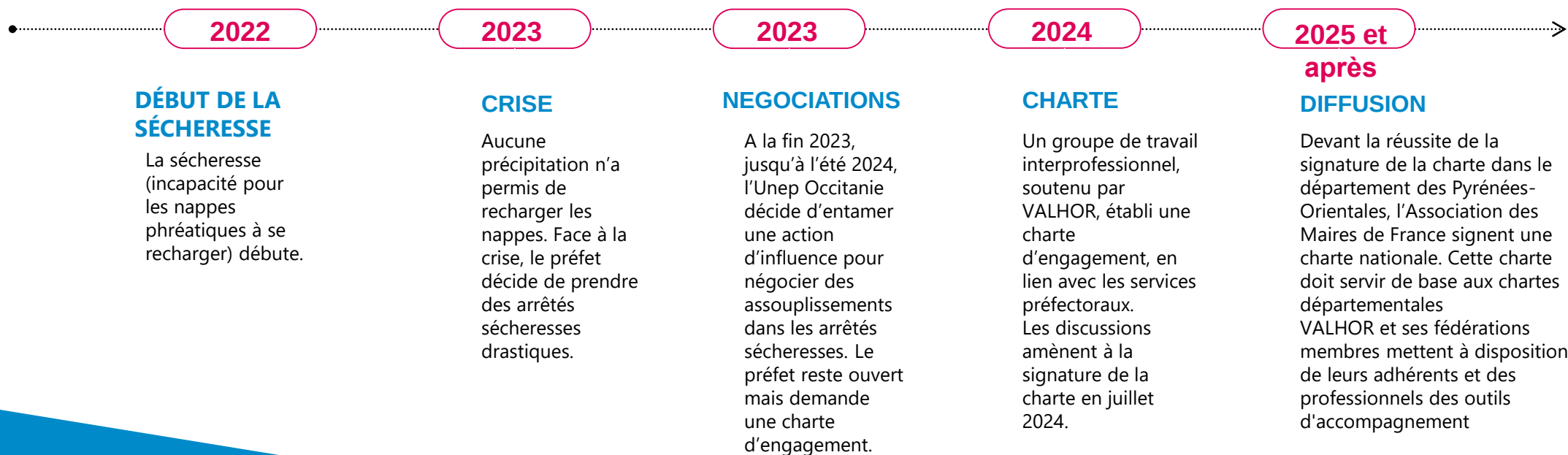
47 000 entreprises de la filière | **205 000** emplois | **16,2** milliards d'euros de CA

2

HISTORIQUE DE LA CHARTRE

UN CONTEXTE TERRITORIAL

SÉCHERESSE DANS LES PYRÉNÉES-ORIENTALES



UN APERÇU DES CONSÉQUENCES DU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

- **Les départements du bassin méditerranéen ont vocation à se désertifier si aucune mesure n'est prise**
- **Les Pyrénées-Orientales ont amorcé le processus en 2022, devenant un département pilote**
- **La lutte contre la désertification et le risque d'inondation passe par la végétalisation (installation et maintien). Cela implique :**
 - Une restauration des sols
 - Un choix de palette végétale adaptée permettant l'infiltration et le maintien de la masse d'eau sur le territoire
 - Une gestion raisonnée de l'eau (apports sans gâchis)

3

LA CHARTE : QUEL CONTENU ?

ELEMENTS DE CONTEXTE

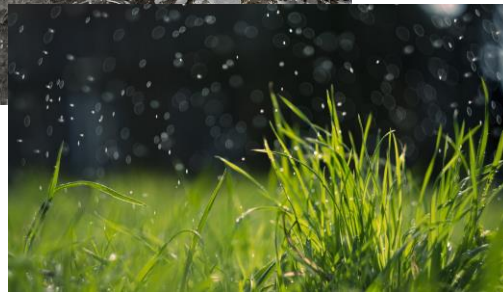
Les végétaux participent activement à l'accomplissement du cycle de l'eau

avec 60 % des précipitations qui sont le fruit de l'évapotranspiration.

Les différents types d'eau, verte et bleue, sont en interaction constante. Ainsi, l'eau bleue utilisée pour l'irrigation des végétaux se transforme en eau verte qui contribue à recréer des pluies !

L'eau verte est l'eau de pluie infiltrée dans les sols et la biomasse contenue dans la terre, qui s'évapore ensuite par la végétation (forêt, prairie, arbres).

L'eau bleue est celle des précipitations qui s'écoulent dans les cours d'eau et les nappes souterraines.



De **40** à **90 %**

C'est le coefficient de ruissellement moyen sur du bitume contre **2 % sur de la terre** et **20 % dans les prés et champs cultivés.**

Source : services de l'État en région.

60 %

**en ville sont occupées par des maisons avec jardins.
À vous de jouer !**



ELEMENTS DE CONTEXTE

BÉNÉFICE # 2

Participer au cycle de l'eau verte

Les plantes sont des maillons essentiels du cycle de l'eau verte, auquel elles participent activement en permettant l'infiltration dans les sols de l'eau, la protection vis à vis de l'érosion et la production

de matières organiques. Elles restituent également une partie de l'eau dans l'atmosphère par évaporation. En participant activement à ce cycle, le végétal contribue à la protection des écosystèmes qui l'entourent.

BÉNÉFICE # 3

Préserver la biodiversité

Tous les végétaux, par leur présence et leur différentes échelles, créent des zones qui restent humides et fraîches.

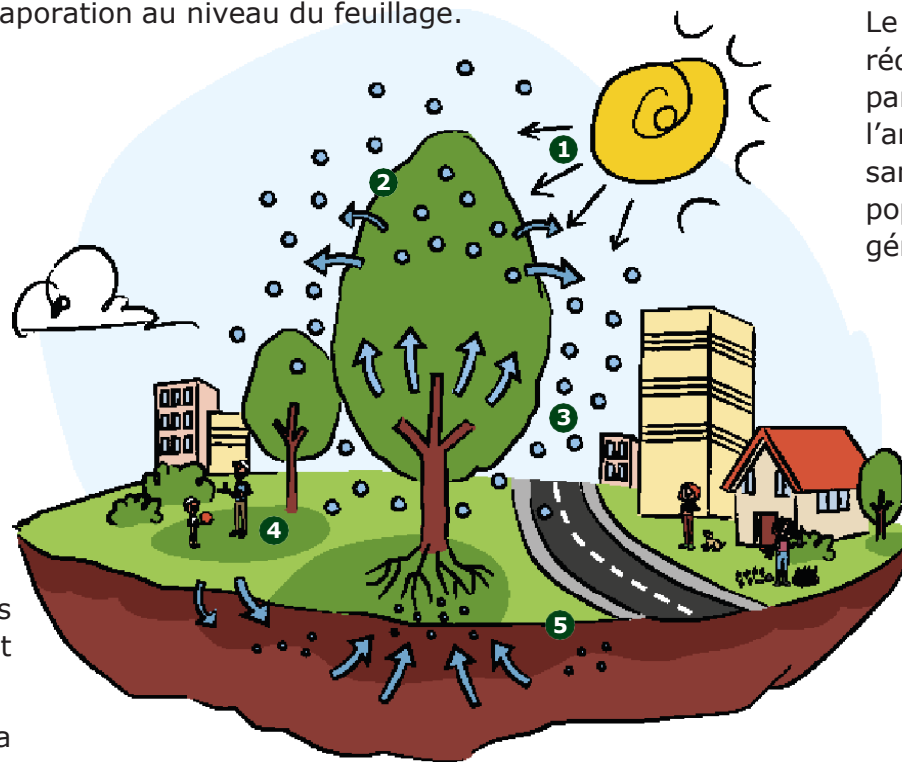
Tous ces abris naturels participent de fait à la préservation de la biodiversité.

BÉNÉFICE # 1

Lutter contre la chaleur grâce aux climatiseurs naturels

La végétation participe au rafraîchissement de l'air par la consommation d'une partie de l'énergie reçue par le rayonnement solaire et de l'eau disponible dans le sol.

Cette dernière est ensuite en grande partie restituée par évaporation au niveau du feuillage.



BÉNÉFICE # 4

Réduire l'impact environnemental

Le végétal contribue plus largement à la réduction de notre impact environnemental en participant au stockage du carbone et à l'amélioration de la qualité de l'air, à la bonne santé physique et psychologique de la population, et à la sensibilisation des futures générations.

- ① Radiation solaire et chaleur
- ② Évapotranspiration
- ③ Descente de l'air frais par gravité
- ④ Ombrage direct au sol
- ⑤ Absorption de l'eau du sol

LES ENGAGEMENTS DE VALHOR

1. Soutenir la recherche
2. Communiquer envers les professionnels et leurs clients
3. Promouvoir les techniques vertueuses et performantes
4. Former
5. Suivre dans le temps les engagements

LES ENGAGEMENTS

» NOUS, REPRÉSENTANTS DE LA FILIÈRE DU VÉGÉTAL ET DU PAYSAGE, NOUS NOUS ENGAGEONS À...

Soutenir la recherche

L'interprofession s'engage à poursuivre le soutien aux projets d'innovation et d'études sur le sujet de l'eau afin :

- d'adapter la palette végétale,
- de promouvoir les pratiques horticoles renforçant la résilience des végétaux,
- de renforcer les efforts pour une utilisation efficiente de l'eau tout au long de la chaîne de valeur,
- d'être acteur de la formulation de solutions résilientes pour la gestion de l'eau afin de repenser les paysages urbains et ruraux.

Communiquer

Une campagne de sensibilisation auprès des professionnels, des décideurs publics, de la clientèle, de la population des collectivités et de l'ensemble du territoire a été lancée au printemps 2024 :

- Affichage, dans tous les points de vente et points d'information des collectivités engagés, des conseils et bons gestes pour un arrosage économe.

- Distribution de flyers expliquant les bons gestes pour un arrosage économe.
- Campagne digitale sur les réseaux sociaux, à disposition de l'ensemble des fédérations, des entreprises et des collectivités.
- Animation de réunions d'information auprès des collectivités en partenariat avec l'AMF.
- Participation à des événements grand public ou journées florales des communes pour sensibiliser le grand public.
- Animation de réunions d'information auprès des professionnels du secteur.

Utiliser des techniques vertueuses et performantes

Les professionnels s'engagent de façon commune dans la mise en œuvre quotidienne de leur métier à :

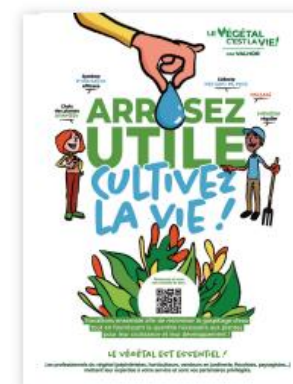
- Favoriser le paillage organique ou l'utilisation d'une couverture végétale du sol.
- Valoriser une palette végétale adaptée à son contexte local.
- Promouvoir l'utilisation des eaux non conventionnelles comme l'eau de pluie, les eaux grises ou bien les eaux usées recyclées.
- Promouvoir l'utilisation de système d'irrigation plus efficaces (goutte à goutte, pied à pied, ollas...).
- Favoriser la gestion de l'eau à la parcelle par des aménagements permettant de ralentir et infiltrer l'eau naturellement dans les sols et de créer des zones de rétention des eaux de pluie, ainsi qu'en développant une politique de désimperméabilisation recréant une trame brune indispensable au cycle de l'eau.

Former

- Diffuser les notes ou guides sur les bonnes pratiques de la gestion de l'eau aux collaborateurs, adaptés aux différents métiers du végétal.
- Organiser des formations à destination des collaborateurs sur la prise en compte des enjeux écologiques et la préservation de la ressource.

Suivre dans le temps nos engagements

- Mettre en place un comité de pilotage et de suivi avec les représentants des branches professionnelles pour évaluer les actions mises en œuvre.



LES ENGAGEMENTS DES HORTICULTEURS ET PÉPINIÉRISTES

1. Espèces végétales
2. Modes de production
3. Compteurs

LES ENGAGEMENTS

» NOUS, REPRÉSENTANTS DE LA FILIÈRE DU VÉGÉTAL ET DU PAYSAGE, NOUS NOUS ENGAGEONS À...

Soutenir la recherche

L'interprofession s'engage à poursuivre le soutien aux projets d'innovation et d'études sur le sujet de l'eau afin :

- d'adapter la palette végétale,
- de promouvoir les pratiques horticoles renforçant la résilience des végétaux,
- de renforcer les efforts pour une utilisation efficiente de l'eau tout au long de la chaîne de valeur,
- d'être acteur de la formulation de solutions résilientes pour la gestion de l'eau afin de repenser les paysages urbains et ruraux.

Communiquer

Une campagne de sensibilisation auprès des professionnels, des décideurs publics, de la clientèle, de la population des collectivités et de l'ensemble du territoire a été lancée au printemps 2024 :

- Affichage, dans tous les points de vente et points d'information des collectivités engagés, des conseils et bons gestes pour un arrosage économe.

- Distribution de flyers expliquant les bons gestes pour un arrosage économe.
- Campagne digitale sur les réseaux sociaux, à disposition de l'ensemble des fédérations, des entreprises et des collectivités.
- Animation de réunions d'information auprès des collectivités en partenariat avec l'AMF.
- Participation à des événements grand public ou journées florales des communes pour sensibiliser le grand public.
- Animation de réunions d'information auprès des professionnels du secteur.

Utiliser des techniques vertueuses et performantes

Les professionnels s'engagent de façon commune dans la mise en œuvre quotidienne de leur métier à :

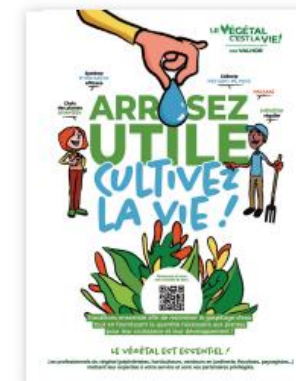
- Favoriser le paillage organique ou l'utilisation d'une couverture végétale du sol.
- Valoriser une palette végétale adaptée à son contexte local.
- Promouvoir l'utilisation des eaux non conventionnelles comme l'eau de pluie, les eaux grises ou bien les eaux usées recyclées.
- Promouvoir l'utilisation de système d'irrigation plus efficaces (goutte à goutte, pied à pied, ollas...).
- Favoriser la gestion de l'eau à la parcelle par des aménagements permettant de ralentir et infiltrer l'eau naturellement dans les sols et de créer des zones de rétention des eaux de pluie, ainsi qu'en développant une politique de désimperméabilisation recréant une trame brune indispensable au cycle de l'eau.

Former

- Diffuser les notes ou guides sur les bonnes pratiques de la gestion de l'eau aux collaborateurs, adaptés aux différents métiers du végétal.
- Organiser des formations à destination des collaborateurs sur la prise en compte des enjeux écologiques et la préservation de la ressource.

Suivre dans le temps nos engagements

- Mettre en place un comité de pilotage et de suivi avec les représentants des branches professionnelles pour évaluer les actions mises en œuvre.



LES ENGAGEMENTS DE LA DISTRIBUTION

1. Conseil client sur choix des espèces végétales et des pratiques
2. Suivi de consommation d'eau, système de récupération
3. Formation des équipes

LES ENGAGEMENTS

» NOUS, REPRÉSENTANTS DE LA FILIÈRE DU VÉGÉTAL ET DU PAYSAGE, NOUS NOUS ENGAGEONS À...

Soutenir la recherche

L'interprofession s'engage à poursuivre le soutien aux projets d'innovation et d'études sur le sujet de l'eau afin :

- d'adapter la palette végétale,
- de promouvoir les pratiques horticoles renforçant la résilience des végétaux,
- de renforcer les efforts pour une utilisation efficiente de l'eau tout au long de la chaîne de valeur,
- d'être acteur de la formulation de solutions résilientes pour la gestion de l'eau afin de repenser les paysages urbains et ruraux.

Communiquer

Une campagne de sensibilisation auprès des professionnels, des décideurs publics, de la clientèle, de la population des collectivités et de l'ensemble du territoire a été lancée au printemps 2024 :

- Affichage, dans tous les points de vente et points d'information des collectivités engagés, des conseils et bons gestes pour un arrosage économe.



- Distribution de flyers expliquant les bons gestes pour un arrosage économe.
- Campagne digitale sur les réseaux sociaux, à disposition de l'ensemble des fédérations, des entreprises et des collectivités.
- Animation de réunions d'information auprès des collectivités en partenariat avec l'AMF.
- Participation à des événements grand public ou journées florales des communes pour sensibiliser le grand public.
- Animation de réunions d'information auprès des professionnels du secteur.

Utiliser des techniques vertueuses et performantes

Les professionnels s'engagent de façon commune dans la mise en œuvre quotidienne de leur métier à :

- Favoriser le paillage organique ou l'utilisation d'une couverture végétale du sol.
- Valoriser une palette végétale adaptée à son contexte local.
- Promouvoir l'utilisation des eaux non conventionnelles comme l'eau de pluie, les eaux grises ou bien les eaux usées recyclées.
- Promouvoir l'utilisation de système d'irrigation plus efficaces (goutte à goutte, pied à pied, ollas...).
- Favoriser la gestion de l'eau à la parcelle par des aménagements permettant de ralentir et infiltrer l'eau naturellement dans les sols et de créer des zones de rétention des eaux de pluie, ainsi qu'en développant une politique de désimperméabilisation recréant une trame brune indispensable au cycle de l'eau.

Former

- Diffuser les notes ou guides sur les bonnes pratiques de la gestion de l'eau aux collaborateurs, adaptés aux différents métiers du végétal.
- Organiser des formations à destination des collaborateurs sur la prise en compte des enjeux écologiques et la préservation de la ressource.

Suivre dans le temps nos engagements

- Mettre en place un comité de pilotage et de suivi avec les représentants des branches professionnelles pour évaluer les actions mises en œuvre.

LES ENGAGEMENTS DES CONCEPTEURS

1. Systématiser les projets avec gestion des eaux pluviales et optimisation de l'arrosage
2. Conception différenciée
3. Adaptation de la palette

LES ENGAGEMENTS

» NOUS, REPRÉSENTANTS DE LA FILIÈRE DU VÉGÉTAL ET DU PAYSAGE, NOUS NOUS ENGAGEONS À...

Soutenir la recherche

L'interprofession s'engage à poursuivre le soutien aux projets d'innovation et d'études sur le sujet de l'eau afin :

- d'adapter la palette végétale,
- de promouvoir les pratiques horticoles renforçant la résilience des végétaux,
- de renforcer les efforts pour une utilisation efficiente de l'eau tout au long de la chaîne de valeur,
- d'être acteur de la formulation de solutions résilientes pour la gestion de l'eau afin de repenser les paysages urbains et ruraux.

Communiquer

Une campagne de sensibilisation auprès des professionnels, des décideurs publics, de la clientèle, de la population des collectivités et de l'ensemble du territoire a été lancée au printemps 2024 :

- Affichage, dans tous les points de vente et points d'information des collectivités engagés, des conseils et bons gestes pour un arrosage économe.

- Distribution de flyers expliquant les bons gestes pour un arrosage économe.
- Campagne digitale sur les réseaux sociaux, à disposition de l'ensemble des fédérations, des entreprises et des collectivités.
- Animation de réunions d'information auprès des collectivités en partenariat avec l'AMF.
- Participation à des événements grand public ou journées florales des communes pour sensibiliser le grand public.
- Animation de réunions d'information auprès des professionnels du secteur.

Utiliser des techniques vertueuses et performantes

Les professionnels s'engagent de façon commune dans la mise en œuvre quotidienne de leur métier à :

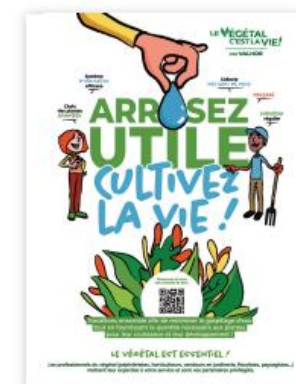
- Favoriser le paillage organique ou l'utilisation d'une couverture végétale du sol.
- Valoriser une palette végétale adaptée à son contexte local.
- Promouvoir l'utilisation des eaux non conventionnelles comme l'eau de pluie, les eaux grises ou bien les eaux usées recyclées.
- Promouvoir l'utilisation de système d'irrigation plus efficaces (goutte à goutte, pied à pied, ollas...).
- Favoriser la gestion de l'eau à la parcelle par des aménagements permettant de ralentir et infiltrer l'eau naturellement dans les sols et de créer des zones de rétention des eaux de pluie, ainsi qu'en développant une politique de désimperméabilisation recréant une trame brune indispensable au cycle de l'eau.

Former

- Diffuser les notes ou guides sur les bonnes pratiques de la gestion de l'eau aux collaborateurs, adaptés aux différents métiers du végétal.
- Organiser des formations à destination des collaborateurs sur la prise en compte des enjeux écologiques et la préservation de la ressource.

Suivre dans le temps nos engagements

- Mettre en place un comité de pilotage et de suivi avec les représentants des branches professionnelles pour évaluer les actions mises en œuvre.



LES ENGAGEMENTS DES ENTREPRISES DE PAYSAGE

1. Utiliser les outils de communication pour les clients (fiches conseil, fiche de réception de chantier spécifique, diffusion manifeste eau)
2. Proposer systématiquement un arrosage raisonné
3. Systématiser l'utilisation de paillage organique
4. Formation des collaborateurs

LES ENGAGEMENTS

» NOUS, REPRÉSENTANTS DE LA FILIÈRE DU VÉGÉTAL ET DU PAYSAGE, NOUS NOUS ENGAGEONS À...

Soutenir la recherche

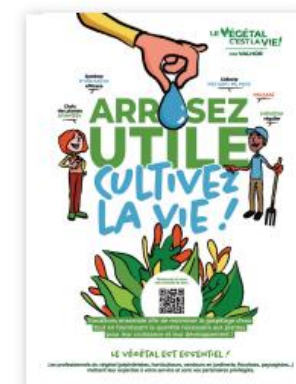
L'interprofession s'engage à poursuivre le soutien aux projets d'innovation et d'études sur le sujet de l'eau afin :

- d'adapter la palette végétale,
- de promouvoir les pratiques horticoles renforçant la résilience des végétaux,
- de renforcer les efforts pour une utilisation efficiente de l'eau tout au long de la chaîne de valeur,
- d'être acteur de la formulation de solutions résilientes pour la gestion de l'eau afin de repenser les paysages urbains et ruraux.

Communiquer

Une campagne de sensibilisation auprès des professionnels, des décideurs publics, de la clientèle, de la population des collectivités et de l'ensemble du territoire a été lancée au printemps 2024 :

- Affichage, dans tous les points de vente et points d'information des collectivités engagés, des conseils et bons gestes pour un arrosage économe.



- Distribution de flyers expliquant les bons gestes pour un arrosage économe.
- Campagne digitale sur les réseaux sociaux, à disposition de l'ensemble des fédérations, des entreprises et des collectivités.
- Animation de réunions d'information auprès des collectivités en partenariat avec l'AMF.
- Participation à des événements grand public ou journées florales des communes pour sensibiliser le grand public.
- Animation de réunions d'information auprès des professionnels du secteur.

Utiliser des techniques vertueuses et performantes

Les professionnels s'engagent de façon commune dans la mise en œuvre quotidienne de leur métier à :

- Favoriser le paillage organique ou l'utilisation d'une couverture végétale du sol.
- Valoriser une palette végétale adaptée à son contexte local.
- Promouvoir l'utilisation des eaux non conventionnelles comme l'eau de pluie, les eaux grises ou bien les eaux usées recyclées.
- Promouvoir l'utilisation de système d'irrigation plus efficaces (goutte à goutte, pied à pied, ollas...).
- Favoriser la gestion de l'eau à la parcelle par des aménagements permettant de ralentir et infiltrer l'eau naturellement dans les sols et de créer des zones de rétention des eaux de pluie, ainsi qu'en développant une politique de désimperméabilisation recréant une trame brune indispensable au cycle de l'eau.

Former

- Diffuser les notes ou guides sur les bonnes pratiques de la gestion de l'eau aux collaborateurs, adaptés aux différents métiers du végétal.
- Organiser des formations à destination des collaborateurs sur la prise en compte des enjeux écologiques et la préservation de la ressource.

Suivre dans le temps nos engagements

- Mettre en place un comité de pilotage et de suivi avec les représentants des branches professionnelles pour évaluer les actions mises en œuvre.

LES ENGAGEMENTS DES ELUS ET GESTIONNAIRES

1. Politique de plantation – rafraichir la ville
2. Amendements organiques
3. Privilégier arrosage économe et localisé + piloté
4. Différencier l'arrosage + compteurs
5. Créer des trames brunes
6. Formation agents

LES ENGAGEMENTS

» NOUS, REPRÉSENTANTS DE LA FILIÈRE DU VÉGÉTAL ET DU PAYSAGE, NOUS NOUS ENGAGEONS À...

Soutenir la recherche

L'interprofession s'engage à poursuivre le soutien aux projets d'innovation et d'études sur le sujet de l'eau afin :

- d'adapter la palette végétale,
- de promouvoir les pratiques horticoles renforçant la résilience des végétaux,
- de renforcer les efforts pour une utilisation efficiente de l'eau tout au long de la chaîne de valeur,
- d'être acteur de la formulation de solutions résilientes pour la gestion de l'eau afin de repenser les paysages urbains et ruraux.

Communiquer

Une campagne de sensibilisation auprès des professionnels, des décideurs publics, de la clientèle, de la population des collectivités et de l'ensemble du territoire a été lancée au printemps 2024 :

- Affichage, dans tous les points de vente et points d'information des collectivités engagés, des conseils et bons gestes pour un arrosage économe.

- Distribution de flyers expliquant les bons gestes pour un arrosage économe.
- Campagne digitale sur les réseaux sociaux, à disposition de l'ensemble des fédérations, des entreprises et des collectivités.
- Animation de réunions d'information auprès des collectivités en partenariat avec l'AMF.
- Participation à des événements grand public ou journées florales des communes pour sensibiliser le grand public.
- Animation de réunions d'information auprès des professionnels du secteur.

Utiliser des techniques vertueuses et performantes

Les professionnels s'engagent de façon commune dans la mise en œuvre quotidienne de leur métier à :

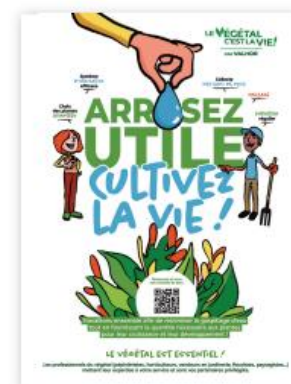
- Favoriser le paillage organique ou l'utilisation d'une couverture végétale du sol.
- Valoriser une palette végétale adaptée à son contexte local.
- Promouvoir l'utilisation des eaux non conventionnelles comme l'eau de pluie, les eaux grises ou bien les eaux usées recyclées.
- Promouvoir l'utilisation de système d'irrigation plus efficaces (goutte à goutte, pied à pied, ollas...).
- Favoriser la gestion de l'eau à la parcelle par des aménagements permettant de ralentir et infiltrer l'eau naturellement dans les sols et de créer des zones de rétention des eaux de pluie, ainsi qu'en développant une politique de désimperméabilisation recréant une trame brune indispensable au cycle de l'eau.

Former

- Diffuser les notes ou guides sur les bonnes pratiques de la gestion de l'eau aux collaborateurs, adaptés aux différents métiers du végétal.
- Organiser des formations à destination des collaborateurs sur la prise en compte des enjeux écologiques et la préservation de la ressource.

Suivre dans le temps nos engagements

- Mettre en place un comité de pilotage et de suivi avec les représentants des branches professionnelles pour évaluer les actions mises en œuvre.



4

LA CHARTE : COMMENT L'UTILISER ?

POUR S'ENGAGER

POUR DEVENIR SIGNATAIRE :

[HTTPS://WWW.VALHOR.FR/FORMULAIRE-DENGAGEMENT-CHART-EAU](https://www.valhor.fr/formulaire-dengagement-charte-eau)



ACTUALITÉS

NOUS
CONNAÎTRE

PROMOUVOIR LE VÉGÉTAL ET LES
PROFESSIONNELS

DÉVELOPPER VOTRE
ACTIVITÉ

CHIFFRES ET PROSPECTIVE DE
LA FILIÈRE



FORMULAIRE D'ENGAGEMENT À LA
CHART EAU « ARROSEZ UTILE,
CULTIVEZ LA VIE ! »

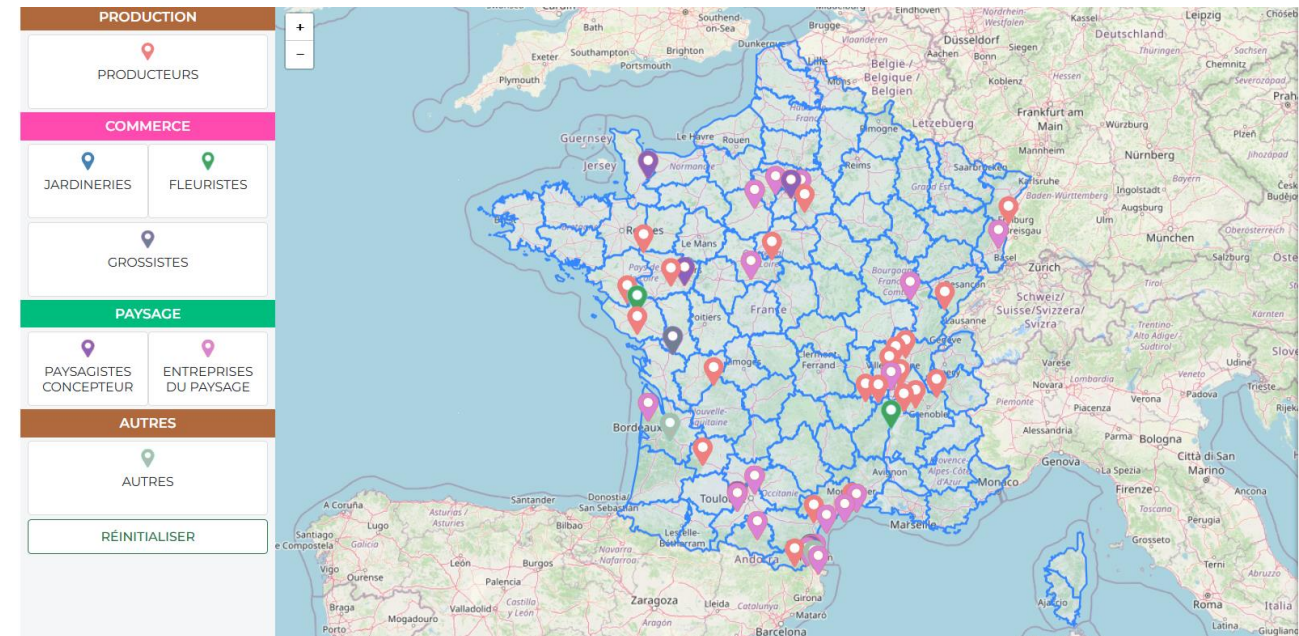
LA CARTE DES ENGAGÉS EN LIGNE

CONSULTATION EN LIGNE DES
SIGNATAIRES

CARTE INTERACTIVE

LIEN :

[HTTPS://WWW.VALHOR.FR/CARTE-ENGAGES-CHARTRE-EAU](https://www.valhor.fr/carte-engages-charte-eau)



COMMUNICATION

POUR TÉLÉCHARGER TOUS LES OUTILS DE COMMUNICATION VALHOR :



5

QUEL BÉNÉFICE ?

BÉNÉFICES

- INTÉGRATION DE LA CHARTE DANS LES ARRÊTÉS SÉCHERESSE DÉPARTEMENTAUX
- COMMUNE SOBRE EN EAU = DÉMARCHE DE LA PRÉFECTURE DANS CERTAINS DÉPARTEMENTS ET INTÉGRATION DE LA CHARTE POUR GAGNER DES POINTS POUR LES COMMUNES SIGNATAIRES
- À VENIR : TRAVAIL AVEC LE CNVVF POUR INTÉGRER LA CHARTE AUX CRITÈRES
- ACCÈS POSSIBLE AUX DOCUMENTS DE COMMUNICATION À DESTINATION DU GRAND PUBLIC POUR SENSIBILISER ET PARTAGER LES BONS GESTES

